Pays-Bas: BDS et la liberté d'expression

27.05.2016

Categories: Attaques contre BDS, BDS-Arguments



En réponse à des questions parlementaires, Bert Koenders, Ministre hollandais des Affaires étrangères a déclaré que les "déclarations ou des meetings concernant BDS sont protégés par la liberté d'expression et la liberté d'association ancrées dans la Constitution hollandaise et dans la Convention européenne sur les droits humains".

Ces déclarations constituent un coup aux efforts acharnés d'Israël de criminaliser BDS et de réduire au silence les partisans des droits palestiniens.

Source: Electronicintifada